

Compte rendu de séance

Séance du 06 novembre 2019

L' an 2019 et le 06 novembre 2019 à 20heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, M. CANTIN Jeannick, M.BERSON Christophe, Mr LECLERC Sylvain et Mr André ROUSSIASSE, Mme BOUCHENOIRE Virginie et Mme JACQUIN Angélique

Excusé(s) :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 7
- Présents : 7

Date de la convocation : 30/10/2019

Date d'affichage : 30/10/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 07/11/2019

et publication ou notification
du : 07/11/2019

A été nommé(e) secrétaire : M. Jeannick CANTIN

SOMMAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation et délibération SIVU
- Délibération Indemnité allouée au trésorier
- Délibération caution retenue location salle des fêtes du W.E. du 12 et 13 octobre 2019
- Point situation budget CCAS
- Point situation budget communal
- Liste des personnes isolées et fragiles
- 11 novembre 2019 : cérémonie – rendez-vous à 8h45
- 30 novembre 2019 : Mise en place du sapin de Noël et guirlande
- 21 décembre 2019 : colis de Noël et distribution du bulletin municipal
- Vœux du maire
- Concert gospel
- Questions diverses.

1 - Présentation et délibération SIVU - Réf 2019/32

Monsieur le Maire rappelle que la CAF apporte un soutien financier à la commune pour les actions liées à l'accueil périscolaire, et ce, par le biais du Contrat Enfance et Jeunesse signé avec le SIVU Loire-Longué et la CAF. Monsieur le Maire informe que le contrat en cours prend fin au 31/12/2019 et qu'il ne pourra pas se renouveler.

En effet, la CAF a mis en place une nouvelle démarche plus globale et transversale avec l'instauration de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui englobe tous les champs d'intervention de la CAF et non plus seulement l'enfance et la jeunesse. Ce nouveau dispositif va permettre le maintien des financements par des bonifications versées directement aux gestionnaires d'actions éligibles.

Monsieur le Maire explique que la contractualisation via la CTG doit être précédée de la réalisation d'un diagnostic de territoire intégrant tous les champs d'intervention de la CAF.

Aussi, sachant que certains champs relèvent de la compétence de la commune et d'autres de la compétence du SIVU, la CTG devra être cosignée entre notre commune, la CAF, le SIVU et toutes les communes membres.

Monsieur le Maire précise que la commune participera à l'élaboration du diagnostic qui sera piloté par le SIVU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres,

DECIDE de se lancer dans cette nouvelle démarche de partenariat avec la CAF en signant une Convention Territoriale Globale à l'échelle du SIVU avec toutes les communes membres et couvrant la période 2020-2024.

AUTORISE le Maire ou l'un de ses adjoints à signer ladite convention, ainsi que tout éventuel avenant et tout document nécessaire en application des présentes.

2 - Délibération Indemnité allouée au trésorier – réf 2019/33

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes par décision de leur assemblée délibérante pour l'année 2019 s'élève à 248,58 euros brut.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

3- Délibération caution retenue location salle des fêtes du 12 et 13 octobre 2019 – réf 2019/34

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du non respect du règlement intérieur de la location de la salle communale du 12 et 13 octobre 2019 .

Au vu de l'exposé et suite au déplacement d'un élu , le conseil municipal décide de retenir la caution comme lui autorise le règlement intérieur.

4 – Point situation budget CCAS et communal

L'état de situation du budget CCAS et communal au 31 octobre 2019 correspond au prévisionnel. L'ensemble des comptes fait apparaître aujourd'hui un excédent. Des écritures sont encore à venir en novembre et décembre 2019. Un bilan définitif sera présenté en début d'année 2020.

5-Liste des personnes isolées et fragiles

La liste des personnes isolées et fragiles est mise à jour.

6- Cérémonie du 11 novembre 2019 – Rendez-vous à 8h45

Le rendez vous pour la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 est fixé à 8h45 devant la mairie

Un diplôme de porte drapeau sera remis à cette occasion à Monsieur Sylvain Leclerc

Monsieur le maire se rendra ensuite à la cérémonie de Saumur

7- Mise en place du sapin de Noël et guirlande

La date pour la mise en place du sapin de Noël est fixé le 30 novembre 2019 ;

Petits et grands sont attendus pour la décoration du sapin de La Lande Chasles à 10h30.

Un verre de l'amitié et friandises seront partagées ensuite avec les personnes présentes. Il est décidé cette année d'acheter un sapin avec racines pour l'installer définitivement à gauche du parking de la mairie, devant l'ancienne école.

8- Colis de Noël et distribution du bulletin municipal

La distribution des colis de Noël et des bulletins municipaux sera effectuée par Monsieur Sylvain Leclerc et Madame Angélique Poirrier le samedi 21 décembre 2019.

9- Appel articles bulletin municipal décembre 2019

Comme chaque année à la même période, n'hésitez pas à nous envoyer des articles que vous souhaiteriez voir publiés sur le prochain bulletin municipal.

Envoi par mail à lalandechasles@free.fr ou à déposer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Et ce avant fin novembre 2019.

10- Vœux du maire

La cérémonie des vœux du maire est prévue le vendredi 3 janvier 2020 à partir de 19h30. Au programme, rétrospective de 2019, élections municipales et appel à candidatures, projets et verre de l'amitié. Invitation faite à l'ensemble des habitants de la commune et propriétaires fonciers.

10- Concert gospel

Merci de noter la date du 7 décembre 2019 et l'heure, de 17h30 à 19h, d'un concert de gospel en l'église de La Lande Chasles, chapelle St Jean.

Les habitants sont invités à s'inscrire en mairie afin de s'assurer d'avoir des places assises. Le concert est gratuit, proposé par le groupe Longue's the road (dont un habitant de La Lande Chasles fait partie). Participation au chapeau.

11- Questions diverses.

La locataire du logement des éclairgies fait remarque de la dégradation naturelle du bas d'un mur du logement. Un spécialiste se rendra sur place pour faire un bilan.

Les travaux effectués par l'entreprise Cadot Chevet d'habillage en bois de l'ancien bâtiment de la salle communale sont envisagés courant décembre, afin de pouvoir les inaugurer lors de la soirée des vœux du 3 janvier 2020

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 04 décembre 2019 à la mairie à 20h,

Séance levée à: 21:00

En mairie, le 07 novembre 2019
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL